

# LA MOBILITÉ SE RÉINVENTE À SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

## UN PROJET ISSU DE LA VOLONTÉ DES SÉNIORS

Le diagnostic réalisé, dans le cadre de la démarche Villes Amies des Aînés, a mis en évidence le besoin de mobilité des seniors Sébastienais. Le réseau de transport en commun de Nantes Métropole et les entreprises privées ne répondent pas toujours aux attentes des personnes âgées : la difficulté de monter et descendre du bus, le mode de conduite, l'insécurité, le coût, etc. Un besoin plus particulier s'est fait ressentir pour les trajets inter-quartiers ou vers le centre-ville de Saint-Sébastien-sur-Loire.

Un groupe de travail (de seniors et de partenaires) s'est constitué en lien avec le service senior. Ils ont travaillé autour de ces difficultés de mobilité et ont créé un projet : le point mobilité. Ce dispositif, mis en place toute l'année, permet aux seniors de se déplacer en toute sérénité.

## PERMETTRE LES DÉPLACEMENTS À TOUT ÂGE

La Ville dispose de deux minibus adaptés PMR. Un conducteur vient directement au domicile de l'utilisateur pour effectuer des déplacements sur la commune que ce soit pour aller au marché, chez des amis, chez le coiffeur ou à un rendez-vous médical.

Ce transport permet aux aînés d'être libre dans leur déplacements du quotidien.



Le minibus du Point Mobilité de Saint-Sébastien-Sur-Loire



**Saint-Sébastien-Sur-Loire (44)**

Ville Amie des Aînés depuis octobre 2016

Fiche publiée le xx/xx/xxxx

## OBJECTIFS :

- Permettre des déplacements pour développer les liens sociaux, accéder aux loisirs et au bien-être
- Inciter les seniors en perte de mobilité à sortir de chez eux et leur proposer des moyens de déplacements adaptés
- Prévenir l'isolement
- Maintenir le sentiment d'appartenance à la collectivité

## PRATIQUE :

- Achat d'un véhicule et d'un fauteuil roulant
- Frais de fonctionnement liés aux véhicules : assurance, entretien, réparations, etc.
- Moyens humains : 2 chauffeurs + 1 agent d'accueil senior pour la gestion des plannings (0,5 équivalent temps plein)

## UNE STRATÉGIE POUR FAIRE CONNAÎTRE LE DISPOSITIF

Un agent d'accueil du service propose un rendez-vous à domicile pour présenter le dispositif, évaluer la situation en terme de mobilité, et éventuellement, orienter vers d'autres services existants (Sortir Plus, Réseau Tan...).

Dans le cadre du transport solidaire, les déplacements se font uniquement sur le territoire de la commune. Pour assurer ce service, deux chauffeurs de la collectivité conduisent et accompagnent (aider à la montée et à la descente du véhicule) les seniors dans leurs déplacements quotidiens, à partir de leur domicile. Les trajets ont un coût de 1€ aller-retour pour ces déplacements. Ce règlement se fait sous forme de carte pointée à chaque trajet.

La ville a également réalisé des Flyers, communiqué dans le magazine municipal, la presse locale et l'information est transmise directement aux personnes lorsqu'elles s'adressent au service senior. Ce dispositif est également présenté aux nouveaux arrivants.

Enfin, les partenaires locaux situés sur le territoire comme le CLIC, le SSIAD, l'équipe d'Appui Alzheimer, les services internes de la mairie et les Centres Socio-Culturels diffusent également l'information auprès des habitants qu'ils accompagnent et côtoient au quotidien.



## LE POINT MOBILITÉ EST ALLÉ PLUS LOIN

A plusieurs reprises des personnes utilisant le transport solidaire ont témoigné qu'elles n'arrivaient plus à s'intégrer aux activités proposées par les associations : gym douce, marche, sophrologie... Face à ces besoins et au constat de l'impact du confinement sur les seniors, le point mobilité a proposé, à partir de l'été 2020, des promenades en petits groupes accompagnées par une animatrice senior et un bénévole. Ces promenades s'adressent à des personnes qui ne sortent pas ou difficilement seules.

### BILAN DE L'ACTION

Le point mobilité et le transport solidaire répondent à un réel besoin : 300 évaluations ont été réalisées par le point mobilité ; 250 personnes ont sollicité le service pour des trajets (soit 2 431 trajets réalisés en 2021) et 65 promenades ont été organisées soit 248 participations en 2021.

L'action se poursuit depuis plus de deux ans et s'étend puisque, depuis mars 2022, le service senior propose des séances hebdomadaires d'activités physiques adaptées et des séances bimensuelles de pilates adaptés en complément de l'objectif de mobilité annoncé.



Promenade organisée dans le cadre du projet "Le point mobilité"